

DEL-2020-188

L'An deux mille vingt, le quatorze décembre, à 9 heures, le BUREAU du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 8/12/2020, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE sous la présidence de Monsieur Jean-Paul AMOUDRY.

Etaient présents ou en visioconférence :

Mmes BOUCHET, MERMIER, PARIS, TARAGON.
MM. AEBISCHER, AMOUDRY, BOUVARD, CHASSAGNE, COUTIER, DEAGE, DESCHAMPS,
FRANCOIS, GENOUD, GYSELINCK, HACQUIN, JACQUES, MATHIAN, RATSIMBA, STEYER.

Etaient absents ou excusés :

Mmes DALL'AGLIO, DETURCHE.
MM. BAUD-GRASSET, BOISIER, GILLET, OBERLI, PEUGNIEZ.

Assistaient également à la réunion :

Mmes ASSIER, GIZARD, KHAY, MALLET, PERRILLAT, POURRAZ, RENOIR,
MM. BAILLY, CHALLEAT, GAL, LACHAT, LOCHARD, LOUVEAU, RACAT, RIEDINGER, SCOTTON,
SOULAS, VIVIANT : du SYANE

Membres en exercice : 26
Présents : 19
Représenté par mandat : 0

Objet : RESEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE - « PLAN QUALITE ELECTRICITE » A L'INITIATIVE DU SYANE - LISTE DES OPERATIONS DE TRAVAUX ELIGIBLES

Exposé du Président,

Le SYANE a engagé, depuis 2014, un plan d'action dit « Plan pour la Qualité des réseaux » consistant en la réalisation d'opérations de travaux dédiée à la qualité des réseaux de distribution publique d'électricité et la qualité de fourniture électrique.

Ce plan d'actions s'inscrit en complément du dispositif des Conférences Départementales d'Investissement instauré par la loi n° 2010-1488 du 7 décembre 2010 portant organisation du marché de l'électricité, dite loi Nome, et en cohérence avec le Plan d'investissement prévu dans le cadre du nouveau de contrat de concession avec ENEDIS.

Ainsi à chaque exercice budgétaire, une enveloppe financière est allouée pour la réalisation d'opérations éligibles « Plan pour la Qualité des réseaux » du SYANE (présenté dans le cadre du Débat d'Orientation Budgétaire du Syndicat).

Pour l'exercice 2020, cette enveloppe s'établit à **1,5 M€** selon des financements et taux de participations spécifiques en application des règles de financement du Syndicat à savoir :

- 60 à 80% de participation du Syndicat en 2020 pour toute opération répondant à certains critères d'éligibilité de résorption fils nus,
- 100% de participation pour des opérations éligibles «Plan Qualité Electricité » inscrites à l'initiative du Syndicat, identifiées au titre du Contrôle de Concession et bénéficiant de financement FACé.

Afin d'alimenter et maintenir un portefeuille d'opérations inscrites à l'initiative du Syndicat et issues du Contrôle de Concession (100% de financement SYANE), des listes d'opérations sont annuellement proposées et soumises à approbation du Bureau syndical.

Ainsi une liste de 30 opérations éligibles au « Plan Qualité Electricité » avec un financement à 100 % par le SYANE est proposée ci-après :

N°	Nom de la commune	Nom du poste HTA/BT	Origine de l'identification du problème	Numéro d'opération
1	SAMOENS	LANCHY	DAC : Contraintes de tension, d'intensité et poste	74258PQE20123
2	SIXT-FER-A-CHEVAL	CHAPELLE	DAC : Contraintes de tension, d'intensité	74273PQE20127
3	SAMOENS	CHEZ RENAND	DAC : Contraintes de tension, d'intensité	74258PQE20129
4	DRAILLANT	CURSINGES	DAC : Contraintes d'intensité	74106PQE20125
5	ETERCY	PIEN	DAC : Contraintes de tension, d'intensité	74117PQE20145
6	VERCHAIX	LA TATAZ	DAC : Contraintes de tension	74294PQE20124
7	BRIZON	BRISON	DAC : Contraintes d'intensité, fils nus faible section	74049PQE20131
8	CHATILLON-SUR-CLUSES	CHEZ TRUCAS	DAC : Contraintes d'intensité	74064PQE20170
9	MARCELLAZ-ALBANAIS	JOUDRAIN	DAC : Contraintes de tension et poste	74161PQE20128
10	MONTRIOND	MONTRIOND	DAC : Contraintes d'intensité	74188PQE20171
11	PERS-JUSSY	ESSERTONS	DAC : Contraintes de tension	74211PQE20152
12	CHENEX	LA BOUTIQUE	DAC : Contraintes de tension, fils nus faible section	74069PQE20136
13	SIXT-FER-A-CHEVAL	SALVAGNY	DAC : Contraintes de tension	74273PQE20132
14	ONNION	CHAVANNES	DAC : Contraintes d'intensité	74205PQE20172
15	SAINT-JEAN-DE-THOLOME	BAUFFONDS	DAC : Contraintes de tension, fils nus	74240PQE20139
16	GRUFFY	NOIRET	DAC : Contraintes de tension	74138PQE20138
17	VAULX	BIOLLEY	DAC : Contraintes poste	74292PQE20173
18	VERCHAIX	BOUCHET 2	DAC : Contraintes de tension	74294PQE20146

N°	Nom de la commune	Nom du poste HTA/BT	Origine de l'identification du problème	Numéro d'opération
19	LES GETS	CHANTEMERLE	DAC : Contraintes de tension	74134PQE20147
20	PERRIGNIER	BRECORENS	DAC : Contraintes de tension	74210PQE20150
21	AVIERNOZ	CHEF-LIEU	DAC : Contraintes de tension	74022PQE20174
22	SAMOENS	LE TOUR	DAC : Contraintes de tension, fils nus faible section	74258PQE20134
23	VERS	VERS	DAC : Contraintes de tension, fils nus faible section	74296PQE20133
24	SAINT-JEAN-D'AULPS	BORNE	DAC : Contraintes de tension, fils nus faible section	74238PQE20175
25	PERRIGNIER	PALOUSE	DAC : Contraintes de tension	74210PQE20176
26	SAMOENS	CAMPING	DAC : Contraintes d'intensité	74258PQE20177
27	SEYTRoux	LE CRET	DAC : Contraintes d'intensité, fils nus faible section	74271PQE20178
28	SAINT-JEOIRE	CHÂTEAU	DAC : Contraintes d'intensité	74241PQE20179
29	PERS-JUSSY	CHEVRANGES	DAC : Contraintes de tension et poste	74211PQE20180
30	LYAUD (LE)	CATHELINS	DAC : Contraintes de tension et poste, fils nus faible section	74157PQE20181

Chaque opération nécessitera une étude d'opportunité par les services du Syndicat qui permettra de confirmer (ou infirmer) la pertinence des travaux projetés. En effet, toutes les opérations identifiées et présentées au Bureau syndical ne donnent pas lieu à travaux ; leur inscription pouvant être fondée sur des données erronées (anomalie sur plan ENEDIS essentiellement).

Il est précisé que les communes auront la faculté, si elles le souhaitent, de rattacher à ces opérations des volets de travaux complémentaires (éclairage public, enfouissements coordonnés télécoms,...) avec des participations financières conformes aux taux validés chaque année par le Comité syndical.

Les membres du Bureau sont invités :

- à approuver la liste des 30 opérations éligibles au financement de travaux au titre du « Plan Qualité Electricité » du SYANE et qui seront engagées à l'initiative du seul Syndicat.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

J.P. AMOUDRY.